

Excursions hivernales dans le secteur de Banff



1 Terrain de caravanning du Mont-Tunnel

4,4 km de pistes
Point de départ : Entrée du terrain de caravanning du Mont-Tunnel
Cette piste sans dénivelé offre aux novices un endroit idéal pour faire l'essai d'un nouveau sport. Pour ceux qui souhaitent faire du ski en soirée, le secteur est éclairé du crépuscule à l'aube. La piste tracée décrit plusieurs boucles intercalaires. Choisissez-en quelques-unes ou parcourez-les toutes!

2 Du sentier Sundance au canyon Sundance

3,2 km aller seulement
Point de départ : Stationnez-vous au lieu historique national Cave and Basin. Le sentier débute à l'ouest du bâtiment.
Cette piste vous offre des vues spectaculaires sur la vallée de la Bow tout en serpentant en forêt jusqu'à l'aire de pique-nique du Canyon Sundance. Certains tronçons ont une seule voie tracée et d'autres en ont deux.

3a Castle Junction

9,45 km de pistes dans le secteur
Point de départ : Castie Junction, sur la promenade de la Vallée-de-la-Bow (route 1A)
Ces pistes à voie unique interreliées s'inuient dans une forêt d'épinettes. La piste principale relie l'échangeur Castle Junction au belvédère du Mont-Castle.

3b Du ruisseau Baker au camping du Mont-Protection

3,9 km
Point de départ : En face des Baker Creek Chalets
Cette piste tracée à une seule voie (qui porte le n° 2 sur place) court parallèlement à la promenade. Elle débute en face des Baker Creek Chalets.

MARCHE HIVERNALE

9 Lac Johnson

Boucle de 2,8 km
Point de départ : Garez-vous à l'aire de fréquentation diurne du Lac-Johnson et rendez-vous à pied au-delà des tables de pique-nique.
Cette piste pittoresque suit la rive du lac. Les vues sur les monts Cascade et Rundle sont splendides. Entourés de douglas de Menzies, d'épinettes et de pins, les visiteurs découvrent la zone biologique la plus riche du parc national Banff, l'écorégion montagnarde.

10 Promenade du Mont-Tunnel

1,7 km aller seulement
Point de départ : Barrière de l'intersection de la promenade du Mont-Tunnel et de la route St. Julien
Fermée aux véhicules en hiver, cette route offre des possibilités exceptionnelles aux raquetteurs. La piste donne sur le mont Cascade et communique avec le sentier qui relie Surprise Corner au belvédère des Cheminées-des-Fées (sentier n° 14).

11 Canyon Johnston

11a) 1,1 km aller seulement jusqu'aux chutes inférieures
11b) 2,7 km aller seulement jusqu'aux chutes supérieures
Point de départ : Aire de fréquentation diurne du Canyon-Johnston, à 22 km à l'ouest de Banff sur la promenade de la Vallée-de-la-Bow (route 1A)
Pénétrez dans les profondeurs du canyon sur des passerelles menant aux chutes inférieures ou aux spectaculaires chutes supérieures, qui font 30 m de hauteur. Le sentier est habituellement très glissant – il est fortement recommandé de porter des crampons. Poursuivez votre route sur 3-5 km au-delà des chutes supérieures pour vous rendre aux sources Ink Pots.

12 Canyon Stewart

1,5 km aller seulement
Point de départ : Point de départ du sentier du Lac-Minnewanka, au-delà de l'aire de fréquentation diurne
Traversez à pied l'aire de fréquentation diurne du Lac-Minnewanka pour gagner le point de départ du sentier du Canyon-Stewart. Cette piste vous permet d'explorer la rivière Cascade, qui se jette dans le plus grand lac du parc national Banff. La chaussée peut être très glacée, surtout au printemps.

13 Boucle du marais

Boucle de 2,8 km
Point de départ : Terrain de stationnement du lieu historique Cave and Basin.
Cette piste fait le tour du marais Cave and Basin, dans les vastes étendues de la vallée de la Bow. Elle grouille d'oiseaux en hiver. Il s'agit aussi d'un excellent endroit pour voir des pistes d'animaux!

14 Belvédère des Cheminées-des-Fées

14a) 5,1 km aller seulement de Surprise Corner au belvédère des Cheminées-des-Fées
Point de départ : Stationnement de Surprise Corner, sur la promenade du Mont-Tunnel
14b) 2,3 km aller seulement du sentier du Douglas-de-Menzies au belvédère des Cheminées-des-Fées
Point de départ : Au-delà du centre de villégiature Douglas Fir, à l'intersection de la route du Mont-Tunnel et de la promenade du Mont-Tunnel
De Surprise Corner, vous traversez la forêt jusqu'au sentier du Douglas-de-Menzies. Cette piste ensoleillée vous permet d'admirer le panorama des cheminées des fées. Essayez de repérer des animaux sauvages et faites attention aux tronçons glacés. Vous pouvez faire une boucle ou regagner la ville par la route du Mont-Tunnel.



Sentiers du Mont-Castle



Chutes supérieures du canyon Johnston

15 Sentier Fenland

Boucle de 2,1 km
Point de départ : Stationnement du sentier Fenland, sur la route du Mont-Norquay
Ce sentier d'interprétation paisible traverse une forêt de vieilles épinettes. Excellent pour les familles ayant de jeunes enfants. Pour une promenade plus longue depuis Banff, partez du parc Central et marchez le long de la rivière Bow jusqu'au point de départ du sentier Fenland. Dirigez-vous vers l'est, juste au-delà des voies ferrées, sur la route du Mont-Norquay (0,9 km aller seulement).

16 Tronçon de raccordement Spray

1,96 km aller seulement
Point de départ : Commencez au point de départ du sentier ouest de la Rivière-Spray et prenez le tronçon de raccordement Spray à 0,7 km de là, du côté gauche du sentier. Vous aboutirez au point de départ du sentier est de la Rivière-Spray, qui se trouve le long de la route du terrain de golf. Si vous désirez faire une courte promenade à pied ou en raquettes près de la ville, le tronçon de raccordement Spray qui relie le sentier est de la Rivière-Spray au sentier ouest de la Rivière-Spray en traversant un joli petit pont est un choix judicieux. Ce tronçon peut également être parcouru en sens inverse.

Avez-vous déjà fait de la raquette?

Chaussez des raquettes et parcourez les sentiers à la façon traditionnelle des explorateurs d'antan.
Si vous pouvez marcher, vous pouvez faire de la raquette – nul besoin d'équipement spécial – seule une paire de raquettes suffit! Tout comme vous le feriez avant de partir en randonnée pédestre, choisissez un sentier à la mesure de vos capacités, et profitez de la solitude et de l'air pur et frais qui vous attendent. Explorez le parc à pied pour en admirer de près les paysages. Vous aurez peut-être la chance de voir des animaux sauvages!

3c Du belvédère du Mont-Castle au camping du Mont-Protection

6,4 km
Point de départ : Point de départ du sentier du Mont-Castle
Cette nouvelle piste tracée à voie unique relie deux pistes de ski de fond existantes sur la promenade de la Vallée-de-la-Bow. Parcourez cette piste unique en son genre pour découvrir sous un nouveau jour la route carrossable originale du parc national Banff.

4 Rivière Spray – Tronçons ouest et est

4a) 5,7 km aller seulement depuis le point de départ du tronçon ouest jusqu'au pont de la rivière Spray
4b) 5,6 km aller seulement depuis le pont de la rivière Spray jusqu'au point de départ du tronçon est (route du terrain de golf)
Point de départ : Stationnez-vous au point de départ du tronçon ouest (derrière l'hôtel Fairmont Banff Springs) ou, du côté est, partez de l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Bow et traversez le pont de la rivière Spray (barré en hiver). La piste débute au point de départ du tronçon est du sentier de la Rivière-Spray.
Trace double sur toute la longueur de la piste avec voie de patinage du côté ouest de la rivière. Cette piste, la préférée des résidents, ondule dans une vallée de rivière pittoresque qui donne sur le Fairmont Banff Springs. Apportez une collation; il y a une aire de pique-nique au pont.

5 Ruisseau Goat et rivière Spray

18,7 km aller seulement
Point de départ : Point de départ du sentier du Ruisseau-Goat, à 8 km au sud de Canmore, sur la route Smith-Dorrien, au point de départ du tronçon ouest du sentier de la Rivière-Spray
Cette piste se parcourt dans les deux directions. La plupart des skieurs commencent leur excursion au point de départ du sentier du Ruisseau-Goat, juste à l'extérieur des limites du parc, en amont de Canmore, pour pouvoir profiter d'une descente presque soutenue jusqu'à Banff. Navette recommandée.

6 Ruisseau Healy/ruisseau Brewster

6a) 5 km aller seulement jusqu'à l'intersection du sentier du Ruisseau-Brewster
6b) 13,5 km aller seulement jusqu'au Sundance Lodge
Point de départ : Garez-vous au lieu historique national Cave and Basin. Le sentier débute à l'ouest du bâtiment.
Cette piste vous offre des vues panoramiques sur la vallée tout en traversant une forêt entrecoupée de clairières. Elle est tracée lorsqu'il y a suffisamment de neige. Il n'est pas possible de faire le trajet à skis jusqu'au point de départ du sentier du Ruisseau-Brewster car les travaux de remplacement du pont ne sont pas encore terminés à l'intersection avec le sentier du Ruisseau-Brewster. Les skieurs chevronnés peuvent faire un détour jusqu'au Sundance Lodge.

7 Redearth Creek

10 km aller seulement
Point de départ : Point de départ du sentier du Ruisseau-Redearth, à 20 km à l'ouest de Banff, sur la Transcanadienne
La piste monte progressivement dans une forêt de pins tordus latifoliés jusqu'au sentier du Lac-Shadow. Les derniers kilomètres jusqu'à la route peuvent être exaltants.

8 Vallée de la Cascade

8a) 6,4 km aller seulement jusqu'au pont de la rivière Cascade
8b) 14,6 km aller seulement jusqu'au pont du ruisseau Stony
Point de départ : Terrain de stationnement du lac Minnewanka
Trace double avec voie de patinage jusqu'au pont de la rivière Cascade et trace unique sur un agréable terrain ondulé pour le reste du parcours jusqu'au pont du ruisseau Stony. Piste ensoleillée et beaux paysages. Descente amusante au retour. Pour une courte excursion de 1,3 km, optez pour la piste qui relie l'aire de fréquentation diurne du Lac-Minnewanka à Upper Bankhead.

CLASSIFICATION DES SENTIERS

TRAJET FACILE

- Convient à tous les types de visiteurs.
- Exige un maximum de 2 à 3 heures.
- Présente une perte ou un gain d'altitude presque nul.

TRAJET MODÉRÉ

- Convient à la plupart des visiteurs qui ont de l'expérience et qui sont assez bien préparés.
- Exige un maximum de 5 heures.
- Peut présenter un gain d'altitude modéré et des tronçons abrupts mais courts.

Nota : Les conditions météorologiques, la présence de glace sur les sentiers et la visibilité peuvent modifier les cotes attribuées et transformer un trajet facile ou modéré en un trajet difficile.

LÉGENDE

- Convient à la pratique de la raquette.
- Les crampons sont recommandés.
- Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps.
- Les chiens sont interdits.

FAUNE

L'hiver dévoile un autre aspect du quotidien des animaux sauvages : les empreintes laissées dans la neige, qui révèlent le récit de leurs déplacements. En hiver, la survie dans les Rocheuses représente une lutte de tous les instants pour les animaux sauvages. Mais vous pouvez leur faciliter la tâche. Si vous voyez des empreintes, évitez de les suivre en direction de l'animal. Si vous apercevez une bête sauvage, résistez à la tentation de vous en approcher. Donnez beaucoup d'espace aux animaux et observez-les de loin avec des jumelles ou un téléobjectif.



ÉTIQUETTE

- Dans le parc national Banff, nous partageons les sentiers.
- Évitez de marcher ou de faire de la raquette sur les voies tracées des pistes de ski de fond. La partie médiane ou la neige est lisse et compacte est réservée au ski de patinage, et les voies damées, au ski classique.
- Évitez de faire du ski de patinage sur les pistes tracées pour le ski classique.
- Cédez le passage aux skieurs qui descendent.
- En cas de chute, écartez-vous de la piste le plus vite possible.
- Pour faire une pause, rangez-vous à l'écart de la piste.
- Ne laissez aucune trace. Remportez tous vos déchets.

CHIENS

- Si vous amenez votre chien en excursion, veuillez respecter les consignes suivantes :
- Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps.
- Les chiens ne sont pas autorisés sur les pistes damées des secteurs suivants : vallée de la Cascade, sentier de la Rivière-Spray, ruisseau Goat, rivière Spray et ruisseau Redearth.
- Les chiens peuvent représenter une source de stress pour la faune; certains animaux les confondent avec des prédateurs comme le loup ou le coyote. Empêchez votre chien de pourchasser les animaux sauvages.

CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA SÉCURITÉ

- Vous êtes responsable de votre propre sécurité. Les activités récréatives en plein air comportent toujours des risques, surtout en hiver. Préparez-vous en conséquence. Même une courte promenade aux environs de Banff peut avoir de graves conséquences si vous n'êtes pas préparé. Réduisez les risques au minimum en planifiant bien votre excursion.
- Visitez le Centre d'accueil de Banff pour vous renseigner sur l'état des sentiers, les prévisions météorologiques et la classification des sentiers.
- Obtenez des renseignements à jour en consultant les rapports en ligne sur l'état des sentiers ou en vous rendant au Centre d'accueil de Banff. Les rapports sont mis à jour au fur et à mesure que les conditions changent, et les sentiers y sont cotés en fonction de leur état général. Les renseignements sur le damage sont compris dans le rapport sur les pistes de ski de fond.
- Visitez le site Web de Parcs Canada (www.pc.gc.ca/banff) pour obtenir une liste de l'équipement suggéré pour vos activités de plein air.

AVALANCHES

Si vous vous aventurez au-delà des pistes décrites ici, vous pourriez vous trouver en terrain avalancheux. Ceux qui le font doivent à tout prix posséder les connaissances, les compétences et l'équipement de sauvetage appropriés.
Pour obtenir les conditions avalancheuses, rendez-vous au Centre d'accueil de Banff ou visitez le www.pc.gc.ca/banff et cliquez sur le rapport sur l'état des sentiers ou sur le bulletin d'avalanche, ou sur l'information aux visiteurs pour télécharger un exemplaire de la publication intitulée *Cotes des terrains avalancheux*.

COORDONNÉES

Centre d'accueil de Banff
224, avenue Banff, 403-762-1550
www.pc.gc.ca/banff

Prévisions météorologiques d'Environnement Canada (message enregistré) : 403-762-2088

Rapport sur l'état des routes de l'Alberta Motor Association : 1-877-262-4997 (en anglais seulement)

Bulletin d'avalanche : 1-800-667-1105 (en anglais seulement)
www.avalanche.pc.gc.ca

Pour vous procurer des cartes et des guides sur les environs de Banff, rendez-vous à un comptoir de vente de livres dans la ville de Banff.

En cas d'URGENCE, faites le 911 ou appelez le Service de répartition du parc Banff au 403-762-4506. Les téléphones cellulaires ne sont pas toujours fiables dans le parc.



L'hiver, la saison de l'or blanc...

Bienvenue dans le parc national Banff, le tout premier des parcs nationaux du Canada! Que vous soyez à la recherche d'une aventure en famille ou d'une escapade relaxante, le meilleur moyen de découvrir ce magnifique parc de montagne en hiver consiste à vous y promener à pied. Chaussez vos bottes, fartez vos skis ou enflezz une paire de raquettes, et profitez de nos nombreuses possibilités d'excursions hivernales.



Saison

Même s'il peut neiger en toute saison dans le parc national Banff, la période optimale pour le ski, la marche hivernale et la raquette s'étend de la fin de décembre au début d'avril.

Pistes de marche et de raquette

Les pistes de marche et de raquette décrites dans le présent guide suivent les sentiers de randonnée estivaux. Elles ne sont ni damées ni entretenues pendant les mois d'hiver et peuvent donc être glissantes. Le temps peut changer vite et de façon marquée dans le parc Banff. Soyez prêt à adapter votre activité en fonction des conditions. En règle générale, les pistes couvertes de neige fraîche conviennent mieux à la raquette. Si la dernière couche de neige date d'un certain temps et qu'elle est tassée, le sentier se prêtera davantage à la marche. Pour vous renseigner sur des sentiers qui ne figurent pas dans le présent guide, adressez-vous au Centre d'accueil de Banff; le personnel se fera un plaisir de vous aider à planifier votre excursion.

DEGRÉS DE DIFFICULTÉ

● TRAJETS FACILES ■ TRAJETS MODÉRÉS

SKI DE FOND

1 Terrain de caravanning du Mont-Tunnel
4,4 km de pistes
aucun gain d'altitude

2 Du sentier Sundance au canyon Sundance
3,2 km aller seulement
gain d'altitude de 77 m

3a Castle Junction
9,45 km de pistes dans le secteur
gain d'altitude minime

3b Du ruisseau Baker au camping du Mont-Protection
3,9 km de pistes dans le secteur
gain d'altitude de 16 m

3c Du belvédère du Mont-Castle au camping du Mont-Protection
6,4 km
gain d'altitude de 16 m

4a Rivière Spray – Tronçons ouest et est
5,7 km aller seulement depuis le point de départ du tronçon ouest jusqu'au pont de la rivière Spray
gain d'altitude de 18 m

4b 5,6 km aller seulement depuis le pont de la rivière Spray jusqu'au point de départ du tronçon est (route du terrain de golf), gain d'altitude de 56 m

5 Ruisseau Goat et rivière Spray
18,7 km aller seulement
gain d'altitude de 274 m

6a Ruisseau Healy/ruisseau Brewster
6a) 5 km aller seulement jusqu'à l'intersection du sentier du Ruisseau-Brewster, gain d'altitude de 16 m
6b) 13,5 km aller seulement jusqu'au Sundance Lodge
gain d'altitude de 173 m

7 Ruisseau Redearth
10 km aller seulement
gain d'altitude de 325 m

8a Vallée de la Cascade
6,4 km aller seulement jusqu'au pont de la rivière Cascade
gain d'altitude de 70 m

8b 14,6 km aller seulement jusqu'au pont du ruisseau Stoney
gain d'altitude de 171 m

MARCHE HIVERNALE

9 Lac Johnson
boucle de 2,8 km
aucun gain d'altitude

10 Promenade du Mont-Tunnel
1,7 km aller seulement
gain d'altitude de 5 m

11a Canyon Johnston
1,1 km aller seulement jusqu'aux chutes inférieures
gain d'altitude de 68 m

11b 2,7 km aller seulement jusqu'aux chutes supérieures
gain d'altitude de 115 m

12 Canyon Stewart
1,5 km aller seulement
gain d'altitude de 50 m

13 Boucle du marais
boucle de 2,8 km
gain d'altitude de 17 m

14a Belvédère des Cheminées-des-Fées
5,1 km aller seulement de Surprise Corner au belvédère des Cheminées-des-Fées, gain d'altitude de 30 m

14b 2,3 km aller seulement du sentier du Douglas-de-Menzies au belvédère des Cheminées-des-Fées, perte d'altitude de 39 m

15 Sentier Fenland
boucle de 2,1 km
aucun gain d'altitude

16 Tronçon de raccordement Spray
1,96 km aller seulement
perte d'altitude de 46 m

17 Sources Ink Pots par le sentier des Prés-Moose
5,3 km aller seulement
gain d'altitude de 217 m

18 Sommet du mont Tunnel
2,4 km aller seulement
gain d'altitude de 192 m

LÉGENDE

- Piste de ski de fond facile
- Piste de ski de fond modérée
- Piste de raquette et de marche
- Route transcanadienne
- Promenade de la Vallée-de-la-Bow
- Route
- Route fermée en hiver
- Centre d'accueil de Banff
- Toilettes
- Police
- Stationnement
- Camping
- Camping de l'arrière-pays
- Aire de fréquentation diurne
- Belvédère
- Hôpital
- Abri pique-nique
- Terrain de golf
- Téléphérique

- (A)** Lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff
- (B)** Lac Minnewanka
- (C)** Étangs Cascade
- (D)** Promenade des Lacs-Vermilion
- (E)** Belvédère des Cheminées-des-Fées
- (F)** Chutes Bow
- (G)** Sources thermales Upper Hot Springs
- (I)** Lieu historique national Cave and Basin
- (J)** Surprise Corner
- (K)** Camping du Mont-Tunnel



VOUS N'AVEZ PLUS BESOIN DE CE DÉPLIANT?
Rapportez-le à une installation du parc ou donnez-le à un ami pour qu'il soit réutilisé.
PARLEZ-NOUS DE VOTRE EXCURSION! Envoyez vos commentaires à l'adresse banff.vro@pc.gc.ca.

